



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E105635

VALABLE JUSQU'AU 02/06/2026

ÉDITÉ LE 12/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 63 765

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 399 542 869

Siret : 399 542 869 00033

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 81 09416

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 138415858 C 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 138415858 C 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : NAQUIN ET FILS

3 AVENUE CHAMP FILA
38320 POISAT

Téléphone : 06 45 51 79 65

Portable : 06 45 51 79 65

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarlnaquinetfils@gmail.com

Responsabilité légale :

NAQUIN PATRICE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	03/06/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/04/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	12/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.